Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 038-213802374-20200203-DEL_2020_02-DE

Commune de
MIZOËN
38142
Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acte n° 2020/02

L'an deux mil vingt, le trois février, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30 minutes, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : dix

Date de convocation du Conseil municipal : 24 janvier 2020

PRESENTS : MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, VIN Daniel

ABSENTS : PINATEL François

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

****

REMBOURSEMENT DE FACTURES AUX ELUS ET PERSONNELS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus au second semestre 2019 :

Bernard MICHEL :

ETS CROS	Tuyau fuel	23,81 €
LEROY MERLIN	Verrous et cadenas	101,01 €
ENTREPOT BRICOLAGE	Crapautine pour cheneaux mairie	9,90 €
CARREFOUR	Alimentation fête noël des enfants	28,24 €
CASA	Participation fête noël des enfants	5,18 €
START ENERGY	Cable batterie + cosses	25,00 €
	TOTAL	193,14 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

MAIRIE DE MIZOEN 38142

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en Préfecture